

ouvertement impies, des journaux qui se donnent l'apparence d'une certaine impartialité, mais qui en même temps font appel aux passions par des histoires piquantes, des annonces louches, des romans immoraux, et flattent ainsi les mauvais instincts, ne peuvent être qu'extrêmement pernicieux.

« Cette presse est l'ennemi qui sème sans cesse une multiple ivraie dans le champ du Seigneur. Elle constitue une puissance qui détruit à mesure ce que le ministère pastoral s'efforce péniblement d'édifier. En outre, elle fait un tort considérable à ces journaux qui ont été fondés au prix de grands sacrifices pour représenter et défendre les principes catholiques, et qui ont rempli leur mission avec courage et persévérance dans la lutte pour les droits et les libertés de l'Eglise.

« En appelant sur ce point l'attention du vénérable clergé, je m'en remets à lui pour examiner en conférence, dans des réunions spéciales, en s'aidant du concours de laïques judicieux ou de comités déjà organisés, comment on pourrait empêcher la diffusion de la mauvaise presse et répandre de plus en plus les organes catholiques dans nos paroisses. »

Ces remarques sont de l'évêque de Mayence. Il ne fait guère de différence comme on le voit, entre la presse *antireligieuse* et la presse dite *neutre*. Ces deux genres ont leurs représentants dans la presse canadienne-française, le dernier surtout. Les journaux qui oublient ainsi leur dignité et leur devoir, sont-ils nombreux parmi nous ? Sans donner des chiffres, les archevêques et évêques de la province civile de Québec en ont précisé suffisamment le nombre dans leur Lettre Pastorale collective, du 29 septembre 1892 : « Nous ne pouvons nous empêcher, disent-ils, d'exprimer Notre regret profond de voir que dans le journalisme—à quelques nobles exceptions près—il y a absence presque complète de tout contrôle et de toute surveillance exigée par la morale chrétienne. » Un journal peut donc être édité ou rédigé par un catholique et ne pas être un véritable journal catholique ! Evidemment. La dénonciation de la presse antireligieuse ou dite neutre restreint-elle la liberté de la presse ? La liberté, non ; la licence, oui. Que faut-il penser des catholiques qui n'ont d'encouragements que pour cette presse ? Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils sont à plaindre. Est-il contraire à la charité chrétienne de désirer la disparition de cette presse ? C'est la prétention de ceux pour qui, dans cet ordre de choses, le bien et le mal semblent chose indifférente, ou qui raisonnent au rebours du bon sens.